

# L'écho de Montailleux

Bulletin communal de Présilly - numéro 67 - septembre 2013



## L'édito

*Avec l'été qui s'avance de gros chantiers ont ou vont démarrer au Chef-lieu.*

*La deuxième et dernière tranche de l'aménagement du Chef-lieu : celle qui apportera de la centralité à notre village tout en longueur a débuté fin août et devrait se terminer avant la fin de l'hiver. Elle comprendra une jolie placette avec une halle, un espace de rencontre, le nouveau point de départ des bus et éventuellement du covoiturage. Des WC publics s'encastrent discrètement en sous-sol. Rappelons que ce projet mijote depuis presque une dizaine d'années.*

*La construction des 11 logements sociaux : elle est en retard de 5 mois sur le calendrier initial. Comme il a déjà été dit, un espace communal de 150 m<sup>2</sup> s'ajoutera à la construction, destiné à recevoir prioritairement une auberge communale. Les travaux ont commencé depuis la mi-juillet*

*La création d'un columbarium au cimetière : Une réunion des familles concernées par l'espace de l'actuel columbarium a été faite dans l'été. Cet aménagement est programmé pour la mi-septembre.*

*D'autres opérations significatives liées à la construction de logements collectifs se mettront aussi en chantier. Celle des Hôteliers est commencée. Celles de Beauregard et du Grand-Châble ne devraient pas tarder.*

*Plusieurs autres dossiers d'urbanisme, plus importants donc plus compliqués, sont en cours d'élaboration au Petit-Châble, Au Plat, et au Chef-lieu.*

*Les prochains projets ne manquent pas pour répondre au développement de notre commune. Une prochaine réunion publique du PLU présentera les enjeux de notre territoire. La procédure du remembrement est relancée. L'enquête publique commencera le 23 septembre.*

*Comme les élections municipales sont annoncées pour les 23 et 30 mars 2014, le Conseil Municipal a choisi de vous faire part des réalisations de son mandat. Vous en trouverez, en milieu de bulletin, le déroulé dans un tableau très synthétique.*

*Le Conseil Municipal proposera aussi un échange public à l'automne afin d'apporter un maximum d'informations à tous les citoyens sur les évolutions prochaines. Soulignons, pour bien comprendre l'enjeu des prochaines élections, que l'intercommunalité prendra de plus en plus d'importance à l'avenir.*

*L'été est le temps de détente, de vacances, et la rentrée est là maintenant.*

*Bonne rentrée à vous tous.*

*Le Maire,  
Alain BULLAT*

## Compte-rendu des conseils municipaux

### Urbanisme :

- Approbation du Plan Local de l'Habitat : le Conseil municipal donne un avis favorable au projet de PLH qui fixe les objectifs de la politique du logement de la Communauté de Communes pour la décennie à venir : création de logements sociaux, renouvellement urbain, amélioration de la performance énergétique des bâtiments...

- Approbation du COAD de l'aménagement foncier : le Conseil municipal a approuvé le Contrat d'Objectifs et d'Aménagement Durable (COAD) qui constitue la feuille de route donnée au géomètre qui sera chargé d'effectuer le remembrement. Les objectifs fixés sont les suivants :

- 1/ améliorer et pérenniser les structures d'exploitation
- 2/ contribuer à l'aménagement durable du territoire rural de Présilly en favorisant certains projets communaux
- 3/ assurer un écoulement correct et une bonne évacuation des eaux superficielles
- 4/ protéger et mettre en valeur les milieux naturels le long des cours d'eau
- 5/ protéger les eaux des captages d'alimentation en eau potable
- 6/ protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager

- Signature de deux Projets Urbains Partenariaux : en vue de réaliser des équipements publics rendus nécessaires par des opérations immobilières au Petit-Châble, le Conseil municipal autorise le Maire à signer deux conventions de PUP avec les promoteurs Carrés de l'Habitat et European Homes prévoyant une participation de ces derniers respectivement de 94 785 € et 111 719,50 €, pour le renforcement du réseau d'eaux pluviales et l'extension du groupe scolaire.

- déclassement d'une partie de la VC 7 et classement de la parcelle 1591 : le Conseil municipal décide de déclasser une partie de la rue de la Fruitière qui sera sur l'emprise de la future place de la halle, et de classer dans la voirie la parcelle située en face.

- Avis sur le projet de SCOT du Genevois : le Conseil municipal donne un avis favorable au projet.

### Bâtiments :

- Modification du tarif de location de la salle des fêtes : en raison des difficultés rencontrées concernant la propreté de la salle des fêtes après les locations. Le nettoyage représente ainsi un temps de travail important pour l'agent d'entretien, et donc une charge pour la Commune. Afin de mieux prendre en compte cette problématique, il est décidé d'augmenter le tarif de location de la salle des fêtes et de le fixer à 350 € pour le week-end. Il est rappelé que la salle est réservée aux habitants de la commune.

### Intercommunalité :

- Détermination de la composition du futur Conseil communautaire : une nouvelle loi a modifié le nombre de conseillers communautaires. Le Conseil municipal a donc été invité à se prononcer sur la répartition des délégués de chaque commune à partir de 2014. Deux propositions étaient soumises au vote. La première prévoyait une répartition strictement proportionnelle à la population de chaque commune, 3 d'entre elles n'ayant alors qu'un seul délégué. La seconde proposait d'assurer 2 délégués à chaque commune, puis de répartir le reste en fonction de la population. Le Conseil municipal se prononce en faveur de la seconde proposition. Pour que le choix soit effectif, il faut qu'une des deux propositions réunisse les suffrages de la moitié des communes représentant 2/3 de la population ou des 2/3 des communes réunissant la moitié de la population.

### Marchés publics :

- Attribution des marchés de travaux pour la 2ème tranche de la requalification du Chef-Lieu : les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 : groupement SATP/Sols Savoie : 268 635,45 € HT

Lot 2 : EGAM-Zanetto : 269 787 € HT

- Attribution des marchés de travaux pour la construction d'une halle et de sanitaires : les 7 lots ont été attribués pour un montant total de 94 458,04 € HT.

- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour la requalification du Chef-Lieu : la réalisation des travaux se faisant en deux tranches au lieu d'une seule comme prévu initialement, cela entraîne un surplus de travail pour le maître d'œuvre. Le Conseil municipal accepte donc un avenant au contrat passant la rémunération du bureau d'étude Paysage Plus de 61 582,60 € à 71 570,10 € HT.

## Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

### Ressources humaines :

- Participation à la complémentaire santé des agents : dans le cadre de son action sociale envers le personnel, le Conseil municipal décide d'instaurer une participation à la couverture santé complémentaire des agents, à raison de 30 € par mois et par agent, plus 10 € par enfant à charge. Cette participation sera versée à condition que l'agent ait une complémentaire agréée, et son montant ne pourra pas être supérieur à la cotisation payée par l'agent.
- Recrutement d'un agent technique saisonnier : le Conseil municipal décide de recruter un agent technique à temps plein pour la saison estivale.

### Environnement :

- Circulation des véhicules à moteur sur le Salève : Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Syndicat du Salève pour la mise en œuvre d'un plan de circulation des véhicules à moteur dans le Salève. Ce plan vise à mieux organiser ce mode de circulation qui peut entraîner des nuisances et des dégâts importants dans ce milieu naturel sensible.
- Travaux forestiers : le Conseil municipal accepte un programme de plantation dans les bois de Montailoux par l'ONF pour un montant de 2 659 € HT.

### Finances - Fiscalité :

- Vote des taux des taxes locales : le Conseil municipal décide, pour la première fois depuis 2007, d'augmenter légèrement le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui passe de 7,25% à 7,80%, afin de faire face à la hausse des charges couplée à la baisse des recettes prévues pour les années à venir. Par ailleurs, en complément de l'instauration de l'abattement général à la base de la taxe d'habitation décidé à l'automne dernier, et qui s'applique aux résidences principales, une augmentation de même proportion du taux (qui s'applique à tous, résidences principales et secondaires) est décidée. Ce système permet une augmentation mécanique de la taxe sur les résidences secondaires, sans conséquence pour les résidents principaux.

### Social :

- Subvention à l'EHPAD Les Ombelles : le Conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 1 392 € (correspondant à 2€/habitant) à la maison de retraite de Viry qui fait actuellement face à des difficultés financières passagères.

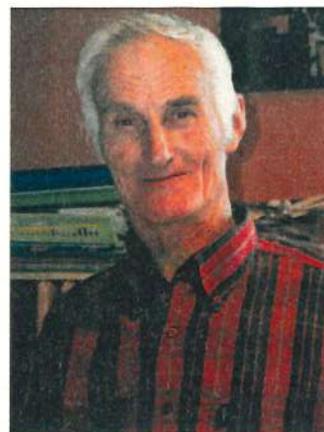
### Petite Enfance :

- Discussion sur le devenir de Récréa : l'association Récréa ayant prévu de déménager au groupe scolaire Beaupré une fois les travaux d'extension terminés, la question de l'utilisation du bâtiment de l'ancienne école du Petit-Châble est posée. Une réflexion s'engage sur la possibilité d'organiser une mini-crèche ou une maison d'assistantes maternelles.

## Disparition de Roland DUPERRET

Le 23 juillet nous quittait Roland DUPERRET. Une foule importante accompagnait la famille lors de la sépulture. Roland était une figure de notre commune. A la tête d'une exploitation agricole importante et d'une grande famille, il apporta pendant de longues années des services de toutes sortes à la collectivité : déneigement, entretien du réseau d'eau, voirie, dépannages en tout genre. Il le faisait avec application, discrétion et compétence. Par ailleurs membre de plusieurs associations ou organismes, il ne comptait pas son temps au service des autres. Il laisse la trace d'un homme courageux, généreux à la compagnie agréable.

Nous assurons sa famille et Jacqueline, son épouse, de nos sentiments les meilleurs.



# La vie municipale

## Le Budget 2013

Le budget 2013, dans la continuité du précédent, s'inscrit dans un contexte économique général compliqué.

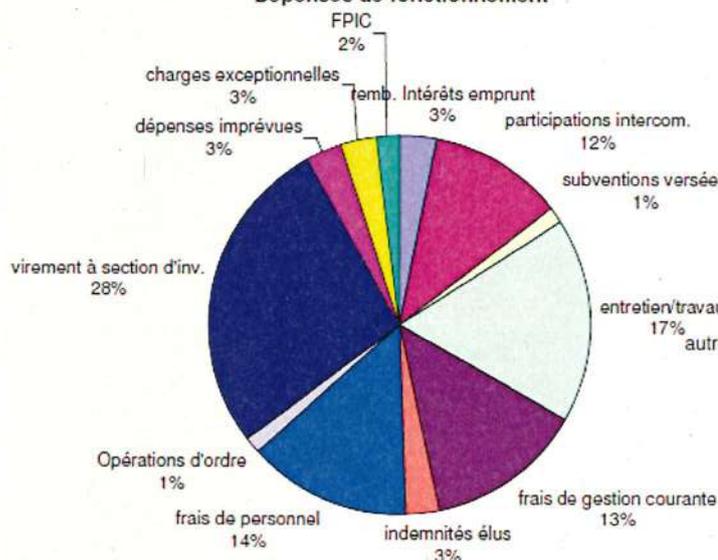
Les dotations de l'Etat continuent de diminuer, le Conseil Général a modifié sa politique de soutien aux collectivités locales et ne subventionne plus que des projets jugés d'intérêt intercommunal, et la Communauté de Communes souhaiterait que les Communes lui transfèrent une partie de leurs recettes afin de financer ses nouvelles compétences. Cette situation impose à la Commune de mieux mobiliser ses ressources propres que sont les recettes fiscales.

C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé d'augmenter légèrement le taux de la taxe foncière. Le taux de la taxe d'habitation a également augmenté, mais cela vient seulement compenser l'abattement général à la base voté à l'automne, et n'a de conséquences que pour les résidences secondaires.

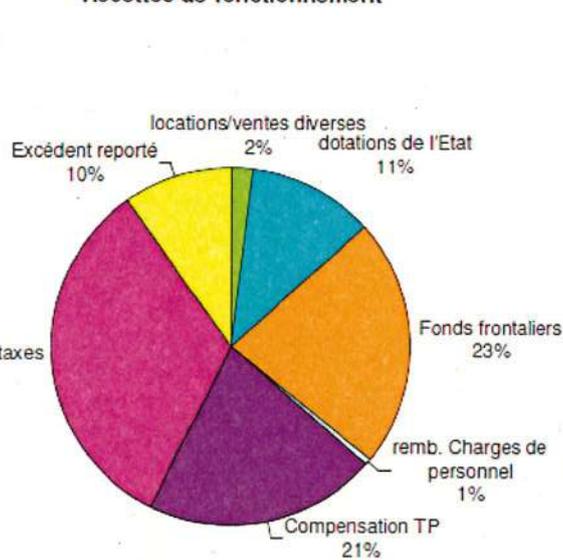
Concernant les investissements prévus, ce budget voit la finalisation des projets mis en route ces dernières années, avec la 2ème tranche de la requalification du Chef-Lieu (750 000 € TTC) qui va fortement changer l'aspect de notre village.

Au final, le budget 2013 se monte à **1 020 102 € en fonctionnement**, et **1 377 975,80 € en investissement**. Il est équilibré grâce à un emprunt de 250 000 €, ce qui est inférieur aux prévisions et permet de conserver un taux d'endettement relativement bas.

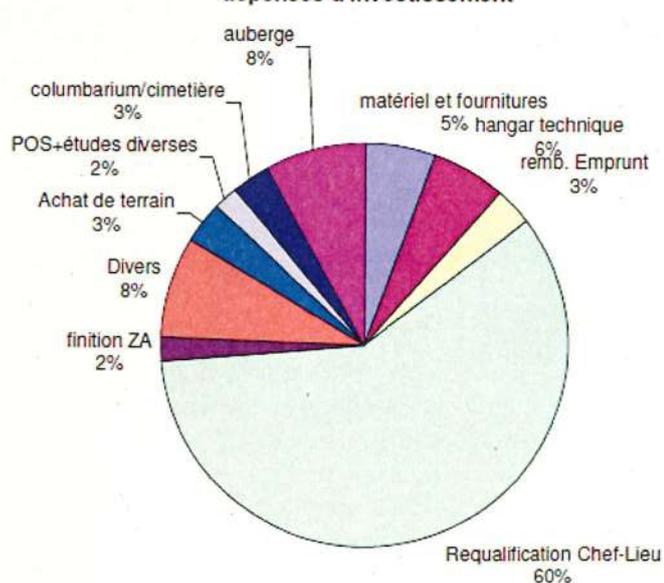
Dépenses de fonctionnement



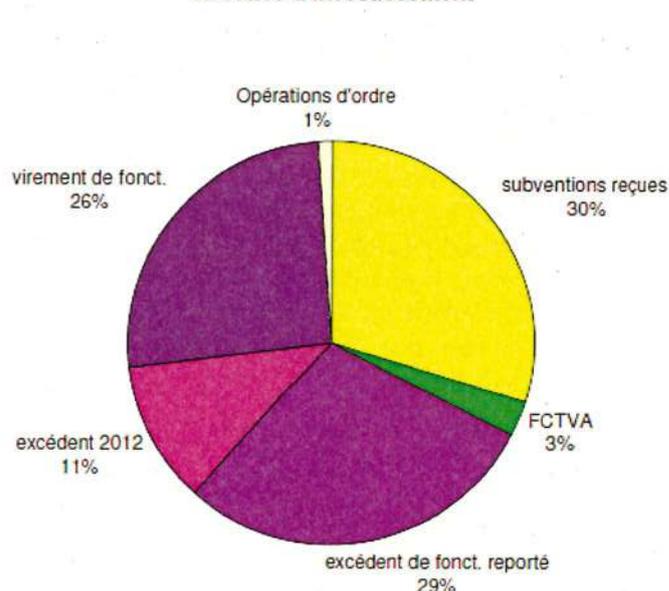
Recettes de fonctionnement



dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



# La vie municipale

## Un point sur les travaux

### Réalisés :

- **Requalification du Chef-Lieu - 1ère tranche** : la réception est pratiquement prononcée. Les enfants du village peuvent maintenant aller s'amuser dans le nouveau square situé à côté de la mairie. Au total, les travaux de cette première tranche (square+trottoirs+parking de Beuregard) ont coûté 585 000 € HT.
- **Square du Petit-Châble** : les travaux ont été finalisés début juillet par la pose du mobilier. Une table de pique-nique, des bancs et des jeux pour enfants attendent désormais les riverains.
- **Entretiens de voirie** : La Commune a 14 kilomètres de voirie à entretenir. Avec l'hiver long et rigoureux que nous avons eu, le travail d'entretien pour boucher trous et fissures est important. C'est un travail peu spectaculaire, mais essentiel qui est fait, et qui a coûté ce printemps plus de 50 000 € HT.
- **Fleurissement** : La Commune a mandaté une entreprise paysagiste pour créer des massifs le long de la route de Beuregard, et installer des jardinières au Chef-Lieu afin de marquer la chicane de la Fruitière et l'interdiction de stationner sur le trottoir devant la mairie. Des jardinières ont également été ajoutées sur le parvis de l'église.



Le nouveau square du Petit-Châble

### En cours :

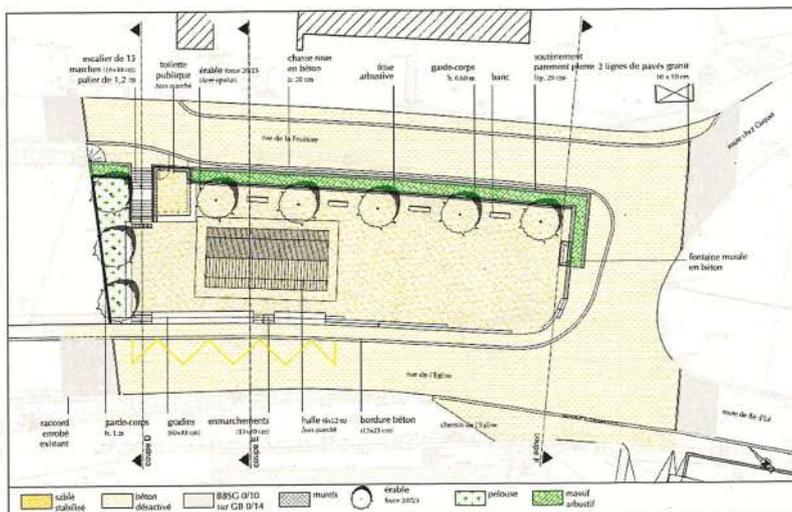


Le projet de logements sociaux et d'auberge

- **Construction de 11 logements sociaux et une auberge communale** : les travaux ont débuté en août. La livraison est prévue fin 2014. Une fois ces logements réalisés, la Commune aura sur son territoire un total de 19 logements sociaux. L'auberge offrira une surface de 150m<sup>2</sup> plus des annexes et une terrasse. Le processus pour trouver un aubergiste commencera d'ici la fin de l'année.
- **Requalification du Chef-Lieu - 2ème tranche** : Cette tranche consiste en la création d'une place publique et la continuation du cheminement piétonnier déjà réalisé dans le reste du village. Cette place accueillera une halle et une fontaine. Des sanitaires publics seront encastrés dessous. Le sol sera réalisé en sable stabilisé (comme le square derrière la mairie). Des espaces verts sont prévus, avec notamment la plantation de 8 arbres.

### À venir :

- **Réalisation d'un nouveau columbarium** : le columbarium existant est bientôt complet, et le Conseil municipal a souhaité en réaliser un nouveau, plus grand et plus agréable, accueillant également un jardin du Souvenir. Ce projet sera réalisé à l'automne pour un montant de 22 650 € HT.
- **Aménagements de voirie route de Beuregard** : Afin de limiter la vitesse des véhicules dans la ligne droite, des essais de chicane vont être réalisés dans le courant de l'automne.



La future place de la halle

- le saviez-vous ? -

## Les prochaines étapes de la vie communale

### • Le PLU :

La première phase de l'étude du PLU se terminera par une **réunion publique** dans la salle communale, fixée au **18 septembre** à 20 h. Le Bureau d'étude Epode présentera le détail très intéressant du diagnostic de territoire, sur les aspects sociaux-économiques, environnementaux et urbanistiques.

Cette étape permettra de comprendre et de mieux situer les projets et les orientations qui seront retenus dans la deuxième phase : Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixera les grands axes du PLU. La réalisation du plan de zonage n'interviendra qu'ensuite.

### • L'aménagement foncier (ex-remembrement) :

Après deux ans de sur place, en raison des complications apportées par l'annulation du PLU, la procédure est relancée. Une nouvelle enquête publique va être organisée, et portera sur le périmètre de l'opération. Une **réunion publique** présentera les enjeux et les objectifs du projet **le 13 septembre à 20 h**, dans la salle communale.

### • Les élections municipales :

Elles ont été fixées les 23 et 30 mars 2014. Une nouvelle équipe sera appelée à prendre des responsabilités pour conduire la commune. Chacun sait que la municipalité actuelle (maire et adjoints) se retire.

Cette nouvelle équipe sera composée d'élus actuellement en exercice et de nouveaux volontaires motivés par l'action collective. La parité souhaitée par tous voudrait qu'il y ait autant de femmes que d'hommes parmi les candidats. Pensez-y !

Les candidatures devront obligatoirement être déposées en sous-préfecture trois semaines au moins avant le premier tour.

Pour parler à table ouverte sur ce sujet, une réunion publique est proposée **le 5 octobre à 20 h** à la salle communale.

### • Le 11 novembre :

Comme ces années passées, la population est invitée à participer à la **cérémonie du souvenir le 11 novembre à 10 h 45**. Après les allocutions et témoignages lus notamment par les enfants des écoles, un verre de l'amitié permettra de nous regrouper en mairie. Le repas annuel des anciens terminera l'après midi dans la bonne humeur et la convivialité.

- Brèves -

### • Nouvelle ligne de bus Le Châble-St-Julien :

Depuis le mois d'avril, la Communauté de Communes a mis en place une ligne de bus qui relie le Châble à Saint-Julien gare en passant par le Vitam parc. Elle circule aux heures de pointe (le matin de 7h00 à 9h00 et le soir de 17h30 à 19h00) et relie ces deux points en moins de 20mn, pour la somme de 1€20. Horaires disponibles sur le [www.presilly.fr](http://www.presilly.fr) ou [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

### • Carte Décllic' :

Cette carte de bus, vendue 10 € et destinée aux jeunes de moins de 26 ans leur permet de bénéficier d'une réduction de 50% sur toutes les lignes régulières du département. Elle peut désormais être achetée en ligne sur le site [www.carte-decllic.cg74.fr](http://www.carte-decllic.cg74.fr).

### • Elections :

Pour voter aux élections municipales de 2014 (ou être élu), il vous faut être inscrit sur la liste électorale. Si vous ne l'êtes pas encore, cette démarche doit se faire impérativement avant le 31 décembre 2013 en mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent. Pour rappel, les citoyens européens peuvent voter et se présenter aux élections municipales, mais pas les résidents suisses.

- un peu de civisme -

## **Les ordures, dans les conteneurs !**

La Commune et la Communauté de Communes mettent en place des points de regroupement de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères. Pour la CCG, ce système permet de réduire les coûts de ramassage et de limiter l'impact écologique de cette opération.

Pour la Commune, cela permet de réduire les nuisances induites par la multiplication des conteneurs individuels alignés le long des voies (impact visuel, odeurs, encombrement...).

Malheureusement, certains habitants considèrent ces conteneurs semi-enterrés comme de nouvelles décharges, disposant à leurs pieds cartons, déchets verts, appareils électroménagers...

Nous rappelons donc les règles suivantes :

- ces conteneurs sont destinés aux ordures ménagères uniquement.
- Celles-ci ne doivent être déposées qu'à l'intérieur des conteneurs, et dans des sacs fermés.
- Tout autre déchet ne sera pas ramassé par le camion. Il doit être porté en déchetterie.

Le respect par chacun de ces quelques règles élémentaires permettra de préserver la qualité de vie de tous.

### Voirie

#### 1- Entretien de voirie

- Regoudronnage Route de Mikerne
- Elargissement et goudronnage de la VC 11
- Goudronnage du chemin chez Daguet
- Regoudronnage de la route de Bel Air
- Entretien généralisés des voies

#### 2- Aménagements routiers

- Aménagement d'une nouvelle route depuis le Rond Point de Pomier
- Aménagement d'un espace « Tourisme » près du Rond Point
- Aménagement et réfection du carrefour route d'Annecy/ rue de Scie-Botte avec Beaumont
- Etude d'un Rond Point sur la RD 18 près de l'ancienne usine (et validation par le Conseil Général)
- Aménagement d'une chicane au Petit-Châble
- Finition de l'aménagement de la rue des Bassins
- Finition de la ZAC

#### 3- Sécurité routière

- Diagnostic d'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- Etude de la DDT sur la sécurité routière en zone habitée
- Marquages au sol des voiries et des lignes de circulation
- Elaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Remise aux normes de tous les panneaux de signalisation
- Mise aux normes des arrêts de bus scolaire

#### 4- Chemins et Sentiers

- Réalisation d'un cheminement piéton Route de Viry
- Ouverture de 2 anciens chemins dans les Bois des Oucherets
- Plan de balisage des Pierres Croisées
- Réalisation d'un cheminement piéton au Poteau

#### 5- Forêts

- Réhabilitation du chemin forestier de Montailoux
- Programme de plantation dans les bois de Montailoux

### Bâtiments

#### 1- Mairie-Salles Communales

- Aménagement d'un local « archives » et nouveau classement
- Installation d'un limiteur de bruit dans la salle communale
- Installation de volets roulants sur tout le bâtiment mairie
- Installation du gaz de ville à la mairie
- Réaménagement du sous-sol de la mairie

#### 2- Eglise

- Ré-étude et réalisation du projet de rénovation de l'église et ses abords
- Etude de la rénovation intérieure de l'église
- Mise en place d'alvéoles sous les graviers du parvis
- Rénovation de l'horloge du clocher, et transfert en mairie

#### 3 - hangar technique

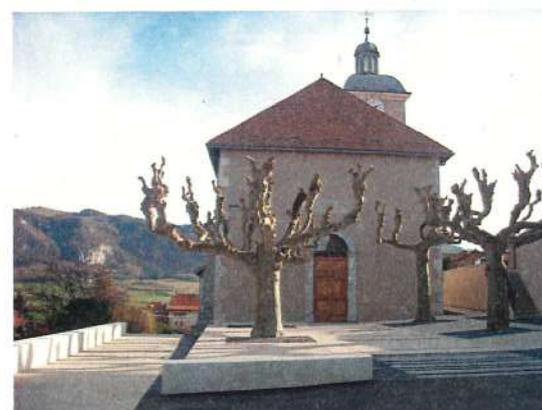
- Etude et réalisation d'un hangar technique dans la ZA des Grands Prés



*Le carrefour de Scie-Botte /route d'Annecy*



*La bretelle de Pomier et l'espace touristique*



*L'église et son parvis rénovés*



*Le nouveau hangar technique*

# La vie municipale

## Bilan de mandat

### Espaces publics

#### 1- Requalification du Chef-Lieu

- Ré-étude du projet d'aménagement du Chef-Lieu, dans le cadre du programme « 1% Paysage et Développement »
- Validation par la DDT et lancements des procédures administratives (choix du maître d'œuvre, marchés publics...)
- Procédure d'acquisition des terrains pour la réalisation du projet
- Réalisation des travaux : cheminements piétonniers, square, place de la halle, parking de Beauregard, WC publics...
- Enfouissement des conteneurs d'ordure ménagères

#### 2- Aménagements au Petit-Chable

- Aménagement d'une aire de jeu
- Enfouissement des conteneurs d'ordure ménagères

#### 3- Acquisition de terrains

- Achat de l'ancienne porcherie
- Achat du terrain situé à l'arrière de la salle des fêtes
- Achat d'un terrain au Petit Chable pour réaliser un square
- Achat de divers terrains au Chef-Lieu pour réaliser les travaux de requalification
- Achat de divers terrains cédés par ADELAC

#### 4- Création du parking de la Porcherie

- Démolition de l'ancienne porcherie
- Construction du parking
- Aménagement d'un espace collectif de tri des déchets
- Réaménagement du talus et des abords

#### 5- Espace « Les Rappes »

- Ouverture et aménagement de la carrière des Rappes en zone de loisirs
- Installation de tables de pique-nique en béton
- Installation de l'eau et de l'électricité sur le site

#### 6- Cimetière / Monument aux Morts

- Déplacement du Monument aux Morts du parvis de l'église vers la mairie
- Percement d'une nouvelle entrée du cimetière
- Nettoyage des monuments
- Réalisation d'un nouveau columbarium

### Les réseaux

#### 1- Eau Potable

- Augmentation du prix de l'eau
- Renforcement de la colonne d'eau au Chef-Lieu
- Recherche et réparation de diverses fuites
- Clôture du réservoir des Rappes
- projet de renforcement du réseau des Hôteliers
- Mise aux normes des bornes Incendie
- Etablissement d'un règlement des usagers
- Travaux de protection des captages
- Renforcement de l'eau potable à la ZA des grands Prés
- Transfert de la compétence à la CCG



*Le square du Chef-Lieu*



*L'entrée du Chef-Lieu par Beauregard*



*L'espace des Rappes*



*Le monument aux Morts*

# La vie municipale

## Bilan de mandat

### 2- Enfouissement des réseaux secs

- Etude et travaux d'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom, gaz, et fibre optique au Chef-Lieu et à Beaugard

### 3- Electricité / Economie d'énergie,

- Rénovation de l'éclairage public au Chef-Lieu et à Beaugard avec des lanternes à basse consommation
- Extinction de l'éclairage des bâtiments publics entre 23h00 et 5h00
- Etude diagnostic de consommation énergétique des bâtiments communaux

### 4- Installation du gaz de ville au Chef-Lieu

- Programmation du passage du gaz naturel
- Travaux du gaz et branchement des ménages intéressés

### 5- Eaux pluviales

- Création d'un réseau d'eaux pluviales sur la VC 11
- Etude de renforcement du réseau au Plat

### Equipements/matériels

- Achat d'une camionnette pour le service technique
- Achat d'un nouveau chasse-neige
- modernisation du matériel informatique de la mairie

### Urbanisme

#### Permis collectifs

- |                   |                                       |
|-------------------|---------------------------------------|
| - Aux Hôteliers   | 8 logements acceptés                  |
| - Au Châble       | 8 logements acceptés                  |
| - A Beaugard      | 8 logements acceptés                  |
| - Au Petit-Châble | 36 logements en cours dont 4 sociaux  |
| - Au Plat         | 62 logements en cours dont 10 sociaux |
| - Au Chef-Lieu    | 35 logements en cours dont 5 sociaux  |

#### Permis individuels

25 Logements

#### Logements sociaux

- |                 |                                   |
|-----------------|-----------------------------------|
| 1- Petit Châble | 5 logements construits et habités |
| 2- Chef-lieu    | 11 logements en construction      |
| 3- Petit-Châble | 4 logements sociaux programmés    |
| 4- le Plat      | 10 logements sociaux programmés   |
| 5- Chef-Lieu    | 5 sociaux programmés              |

### Affaires scolaires

#### Ecole

- Etude d'une extension du Groupe scolaire Beaupré
- Détermination du Projet + 4 classes et élaboration des plans
- Mise en construction et travaux

#### Petite enfance

- Intégration d'une mini-crèche dans le projet immobilier du Plat
- Transfert de la gestion de Récréa au SIVU Beaupré
- Décision d'installer le centre de loisirs dans le nouveau groupe scolaire



*Les candélabres à basse consommation*



*L'arrivée du gaz de ville au Chef-Lieu*

# La vie municipale

## Bilan de mandat

### Aménagement du territoire, économie et agriculture

#### PLU

- Modification et révision simplifiée du POS après l'annulation du PLU
- lancement de la procédure d'élaboration d'un nouveau PLU : choix de l'urbaniste et mise en révision générale
- Détermination des objectifs du PLU
- Etude du Diagnostic de territoire et cadrage du PADD

#### Aménagement Foncier (remembrement)

- Installation de la Commission Communale d'Aménagement Foncier
- Définition d'un premier périmètre et lancement de l'enquête publique
- Reprise à zéro des études et redéfinition d'un nouveau périmètre suite à l'annulation du PLU

#### Zone Agricole Protégée (ZAP)

- Initiation d'un projet de ZAP entre plusieurs communes (Présilly, Andilly, Vers, Cernex)

#### Zone Artisanale

- Etude sur l'évolution de la zone économique
- Transfert à la CCG de la compétence d'aménagement d'une partie de la ZA

#### Environnement

- Création d'un verger communal d'anciennes variétés (30 arbres)
- Définition d'un parcours « déplacement doux » du Chef-Lieu au Châble
- Ouverture de deux chemins de randonnée dans les bois

### Animations, Culture et Patrimoine

- Organisation de la Fête des voisins et de diverses animations
- Mise en place du repas des classes
- Cérémonie du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France : exposition, conférences, repose d'une pierre croisée entre Feigères et Présilly
- Organisation de la fête de la Saint-Jean
- Renforcement des décorations de Noël
- Recherche des « Pierres croisées » aux limites communales
- Création d'un « chemin des Pierres Croisées »
- Organisation, en commun avec les syndicats du Salève et du Vuache, de la fête des Vieux vergers

### Communication

- Edition de 16 bulletins communaux
- Création du site Internet [www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)

### Intercommunalité

La Commune de Présilly est membre de plusieurs structures intercommunales :

- La Communauté de Communes du Genevois (CCG)
- Le SIVU Beupré : groupe scolaire commun avec Beaumont
- Le Syndicat Mixte du Salève (SMS)
- le SIVU Accueil de l'enfance

Cela a nécessité la participation active des délégués communaux, chacun dans son domaine.



Le projet d'aménagement foncier



Une des pierres croisées de Présilly



Le repas des classes organisé par le CCAS



Le nettoyage de printemps

# Intercommunalité

## Du nouveau à la Cité des métiers

**La Cité des métiers du Grand Genève et son nouveau centre associé Annemasse : s'orienter pour avancer** Depuis le 1er janvier, la Cité des métiers de Genève est devenue Cité des métiers du Grand Genève, pour répondre aux besoins des habitants des deux côtés de la frontière.

En plus du site principal de Genève, un centre associé ouvre désormais ses portes, côté français, à Annemasse, 13 avenue Emile Zola, au 6ème étage.

Ouvert à tous, gratuit, sans rendez-vous, le centre associé Annemasse est un espace d'information et de conseil sur tous les aspects liés à la vie professionnelle : orientation, formation, emploi, évolution professionnelle, création d'entreprise.

Toute personne, quel que soit son âge, sa situation ou son statut peut y trouver une information sur les métiers, les conditions d'accès à la formation ou encore la situation de l'emploi.

Comme dans toute Cité des métiers, l'objectif est d'aiguiller les usagers en fonction de leurs besoins, selon trois modalités :

- **Des entretiens personnalisés, anonymes et sans rendez-vous** pour faire le point sur sa situation et être orienté dans ses démarches
- **Un espace documentaire et des ordinateurs en libre accès** pour découvrir les métiers et les formations, effectuer des recherches, rédiger son CV...
- **Des événements et ateliers** sur l'emploi, la formation, l'évolution professionnelle, la création d'entreprise, l'orientation : le programme complet et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site [www.ghs74.fr/citedesmetiers](http://www.ghs74.fr/citedesmetiers).

### Accueil du public :

- lundi, mercredi et jeudi de 14h à 17h
- mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Adresse :** 13 avenue Emile Zola à Annemasse, 6ème étage. Entrée libre

**Contact :** 04 50 87 09 87, [citedesmetiers@orange.fr](mailto:citedesmetiers@orange.fr)

Côté suisse : A Genève, site principal 6 rue Prevost-Martin, centres associés à Meyrin et Onex - <http://www.citedesmetiers.ch/Genève>

### Missions:

Une cité des métiers est une véritable plateforme d'information dans les domaines de l'Orientation, de la Formation, de l'Emploi et de la Création d'activité. Elle met à disposition tous les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet professionnel

Pour réaliser ces missions, un espace « Cité des métiers » ne peut que s'appuyer sur une alliance de compétences et de ressources apportées par des partenaires aux vocations complémentaires. Ceux-ci conjuguent ainsi leurs efforts pour accueillir le public, l'informer et l'aider à construire des stratégies d'action selon trois modalités :

- Des entretiens avec des professionnels des institutions compétentes dans les domaines de l'orientation et de la vie professionnelle
- Une documentation en libre-service sur l'emploi, les métiers et les formations
- Des journées d'information, des colloques et des rencontres organisés par l'ensemble des partenaires ou coproduits avec des partenaires extérieurs

Retrouvez [www.laciteenligne.org](http://www.laciteenligne.org), un conseiller virtuel à votre disposition pour vous aider à concevoir et démarrer votre projet professionnel ! Disponible 7 jours/7, 24h/24h, cet outil, en accès libre au centre associé à Annemasse, vous renseigne sur les formations, les prestations, les ressources disponibles des deux côtés de la frontière du Grand Genève.



### Le fonctionnement:

- Un espace d'accès libre et gratuit
  - Un lieu centré sur les besoins des usagers
  - Un espace fondé sur la qualité de l'écoute et de l'accueil
  - Une mise en commun, sans cloisonnement, des ressources et compétences des partenaires
  - Un lieu de recherche et de culture sur l'évolution des métiers, des qualifications et des formations
- Une utilisation avancée des nouvelles technologies de l'information et de la communication

## Maison du Salève

### Les Corridors de l'Amour ou les rencontres animales à pile ou face

Exposition temporaire à la Maison du Salève  
jusqu'au 31 mars 2015

Une exposition-jeu qui vous propose de découvrir le territoire du Genevois à travers les yeux des animaux. Choisissez une des 5 espèces (crapaud, cerf, truite, chauve-souris ou abeille) et essayez de trouver l'âme soeur malgré les obstacles placés sur votre parcours.

Une exposition pour toute la famille, pleine d'humour et de belles découvertes.

Cette exposition est proposée dans le cadre du Contrat corridors Champagne Genevois, en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Vuache et de la République et Canton de Genève.

Elle a bénéficié du financement du Conseil général de Haute-Savoie, de la région Rhône-Alpes et de l'Europe (Interreg-fonds Feder).

Une déclinaison itinérante de l'exposition est proposée aux communes qui le souhaitent à partir de l'automne 2013.

J. MÂLE (PAS TOP MODEL)  
DOUX ET AFFECT. RECH.  
FEM. INDULGENTE PUR VIE  
COMMUNE. ÉCRIRE AU  
JOURNAL QUI TRANSMETTRA.



## Réfléchir sur l'avenir : le SCOT du Genevois

Outil de mise en cohérence des politiques de l'habitat, du transport, du développement économique, le Schéma de Cohérence Territoriale du Genevois doit permettre aux acteurs locaux d'organiser le développement et l'aménagement futur de la CCG en fixant les orientations et les objectifs d'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser, les espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Après son approbation définitive, le SCOT s'imposera aux différents documents intercommunaux de politiques sectorielles (PLH notamment) et aux documents d'urbanisme communaux qui devront être mis en compatibilité sous trois ans.

Le SCOT est composé des documents suivants :

- **Un Rapport de présentation** comprenant un diagnostic et une analyse de la consommation de l'espace des dix dernières années, un diagnostic de territoire, et une évaluation environnementale du projet.
- **Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui fixe les grandes orientations.
- **Un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** qui regroupe les dispositions prescriptives et les recommandations du SCOT.
- Des **annexes**, dont une étude sur les potentiels énergétiques de la CCG

Le SCOT prévoit notamment d'organiser le territoire selon la structuration suivante :

- **ville-centre** (St-Julien) : centre régional regroupant tous les principaux services commerciaux, administratifs et culturels, ainsi qu'un bon réseau de transports en commun.
- **bourgs** (Collonges, Viry, Valleiry, Le Châble) : pôles secondaires accueillant des petits commerces, des services et des transports en commun
- **villages** (le reste) : villages ruraux accueillant éventuellement quelques commerces de proximité, et dont le caractère rural doit être préservé.

L'objectif du SCOT est de préserver le paysage et la qualité de vie de notre bassin de vie en évitant l'étalement urbain, tout en accueillant malgré tout la nouvelle population qui arrive sur notre territoire chaque année.

Pour se faire, le SCOT impose de très fortes contraintes : les villages ne pourront, par exemple, pas ouvrir plus de 3 ha chacun à l'urbanisation dans les 10 prochaines années. Des contraintes fortes qui s'imposeront aux Communes et aux citoyens, mais qui sont nécessaires pour préserver la qualité de nos paysages et de notre mode de vie.

Le projet de SCOT est soumis à enquête publique du 11 septembre au 11 octobre, et est consultable en mairie.

**Pour vos enfants, il y a toujours une solution !**



*L'équipe du RAM*

La garde des jeunes enfants est souvent compliquée pour les parents. Dans le Genevois, de nombreux services existent pour offrir une solution adaptée à toutes les situations.

### • Le Relais d'Assistants Maternels

Ce service, mis en place par la Communauté de Communes du Genevois, a pour objectif d'améliorer le contexte d'accueil du jeune enfant, sur son territoire.

Il propose aux parents et aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leurs statuts, tout en favorisant de bonnes relations, gage d'un accueil de qualité pour l'enfant.

Pour les parents, le RAM renseigne sur l'ensemble des modes de garde existants sur le canton. Il facilite la mise en relation

de l'offre et de la demande lors de la remise des listes d'assistants maternels. Il informe également sur les démarches administratives (aides de la CAF, contrats, tarifications) et sur les droits et devoirs liés au statut d'employeur.

Pour les assistants maternels, le RAM propose une écoute, un échange, et un soutien dans leurs pratiques professionnelles. Il offre la possibilité de rencontrer d'autres assistants maternels au cours d'animations avec les enfants, de réunions d'information et de soirées-débats (alimentation, sommeil, déclaration d'impôts, convention collective...). Enfin, il propose une information actualisée sur leurs statuts.

Pour les personnes non agréées et intéressées par la profession, le RAM renseigne sur les démarches concernant l'agrément et les différents avantages que vous ignorez peut-être...

Le relais est à l'écoute et apporte le soutien nécessaire à l'exercice de ce métier.

Pour les salariés de la garde à domicile, le RAM informe actuellement sur la convention collective et les tarifs.

***Le RAM vous attend ...***

Responsable relais : Cécile LEGRAND

**\* Pour nous contacter :**

- Mail : [relais@cc-genevois.fr](mailto:relais@cc-genevois.fr) / Tél : 04.50.95.91.40

- Permanence téléphonique de 9h à 10h30 tous les matins

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter notre page internet :

[www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

(Vie pratique-Petite Enfance)

**\* Pour nous rencontrer :**

- Permanence d'accueil sur rendez-vous, dans différentes communes



### • Les Multi-Accueils «La Tribu des P'tits Malins » à Valleiry et «Les P'tits Pious » de Viry

Ces structures mises en place par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) concernent 9 communes au total : 3 dépendantes de Viry (Viry, Feigères et Présilly) et 6 dépendantes de Valleiry (Valleiry, Vers, Chenex, Savigny, Jonzier, Chevrier). Seul votre lieu d'habitation détermine la commune à laquelle vous êtes rattachés.

## Petite enfance

### **Pour vos enfants, il y a toujours une solution ! (suite)**

Pour vous parents, ce service vous propose un mode d'accueil en fonction de vos besoins (temps complet ou non) du Lundi au Vendredi, pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

Pour les enfants, ces multi-accueils leurs permettent de se sociabiliser avec d'autres enfants de leurs âges, s'éveiller et se construire à travers des moments clés : activités, repas, sommeil...

Les dossiers de préinscription sont à retirer dans le multi-accueil dont vous dépendez. Les commissions d'attribution des places ont lieu courant Mars.

#### **Valleiry :**

Accueil et permanence téléphonique de 9h à 17h, tous les jours.

Présidence : Mme Raclet

- Tél : 04.50.92.34.18

- Mail : [multiaccueilvalleiry@yahoo.fr](mailto:multiaccueilvalleiry@yahoo.fr)

- Site : [www.valleiry.fr](http://www.valleiry.fr)

#### **Viry :**

Accueil et permanence téléphonique de 9h à 17h, tous les jours

Présidence : Mme Raclet

- Tél : 04.50.04.76.84

- Mail : [lesptitspiou@orange.fr](mailto:lesptitspiou@orange.fr)

- Site : [www.viry74.fr](http://www.viry74.fr) (Rubrique Petite Enfance)

#### • **«La Tite' Col », MJC du Vuache: un premier pas vers l'école pour les enfants de 2-3 ans.**

Deux animatrices diplômées accueillent, chaque matin (hors vacances scolaires), 10 enfants âgés de 2 à 3 ans de 8h45 à 11h15 sur Valleiry. C'est un moment de plaisir pour jouer, chanter, peindre ou encore bricoler avec d'autres enfants. L'objectif premier est de préparer l'enfant à la scolarisation, qui a normalement lieu l'année suivante. Choix d'une ou deux séances par semaine- 32 semaines à l'année.

\*Pour plus d'informations : MJC du Vuache - 74520 Vulbens

- Tel : 04.50.04.30.45

- Mail : [info@mjcvuache.com](mailto:info@mjcvuache.com) ou [fabienne@mjcvuache.com](mailto:fabienne@mjcvuache.com)

- Site : [www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)

#### • **Le centre de loisirs Récréa**

Situé à Présilly, au Petit-Châble, le centre de loisirs Récréa accueille vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. .

Récréa

88, route du Petit-Châble

74160 Présilly

04 50 38 52 83

#### • **Une question, une inquiétude concernant votre enfant né ou à naître ?**

Vous pouvez contacter les professionnels du service de Protection Maternelle et Infantile – Promotion de la Santé du Conseil Général de la Haute-Savoie :

- **Pôle Médico-Social de Saint Julien-en-Genevois :**

6 route d'Annemasse

74160 Saint-Julien-en-Genevois

Tel 04.50.49.49.50

- **Circonscription d'Actions Médico-Sociales du Genevois :**

2 bis rue Léon Bourgeois

74160 Ville la Grand



## Ça s'est passé à Présilly

### La colline en feu

Le soir du samedi 22 juin, pas moins de 200 personnes sont venues célébrer les feux de la Saint Jean sur la colline de Présilly. Un début d'été flamboyant, accompagné de musique, de chant, de danse et surtout de bonne humeur autour d'un repas convivial.

Cette année encore, la mairie de Présilly a perpétué la tradition. Pour accueillir l'arrivée d'un été tant attendu, tous ont mis la main à la pâte. François Vulliet, conseiller municipal, s'est chargé de l'animation. Dès 19h30, la municipalité a offert l'apéritif, la paroisse a régala 148 convives et en a récolté les bénéfiques. Toute génération confondue a pu apprécier un menu composé d'une macédoine de légumes, de frites, de saucisses, de fromage et d'une délicieuse tarte aux fruits pour clore en beauté un repas au son de l'orchestre *Pantone* dont la chanteuse et un des musiciens sont des enfants du pays présillien! Enfin, n'oublions pas les jeunes qui se sont pliés en quatre pour tenir la buvette.



*Pantone fait danser Présilly*



*Et le feu fût...*

A la nuit tombée, les premières flammes ont jailli, ne faisant qu'une bouchée du brasier constitué de simples palettes en bois; l'expression "faire feu de tout bois" prenait ainsi tout son sens. L'ambiance semblait empreinte de magie: les gerbes flamboyantes réchauffaient les cœurs et se découpaient parfaitement sur le paysage du bassin genevois. Les enfants jetaient fièrement leur bûche sur les cendres incandescentes afin de raviver l'esprit de la Saint Jean qui protégeait autrefois des mauvaises influences et assurait de bonnes récoltes.

Espérons que ce feu aura été assez vigoureux pour éviter un nouvel épisode de grêle comme nous l'avions connu quelques jours auparavant.

**Maeva COUTURIER**

### Profitez des « Mardis du Terroir »

Les mardis d'été, les campeurs du *Terroir* ne sont plus les seuls à pouvoir apprécier les délices du terroir haut-savoyard. Trois ou quatre ans après la mise en place du mini-marché, Denis et Marie Genoud ont décidé d'étendre leur clientèle. Désormais, tout un chacun peut remplir son cabas des spécialités au lait de chèvres de la *Ferme de Montailoux* à Présilly ainsi que de celles de Pierre Come à Feigères. Les légumes biologiques de saison de François, maraîcher à Marlioz, y trouvent également leur place. Après quoi, les clients se demandent s'ils réussiront à caser dans leur panier déjà bien plein un morceau de saucisson au bœuf ou une petite bouteille des *Bières du Salève* brassée à Neydens. Sans oublier le cola bio d'*Alp Cola*, les soupes, tisanes et thé, aromates, jus de pommes et autres confitures de toute sorte. Mais que l'on se rassure, ces mêmes producteurs reviendront le mardi suivant.

En ce mardi 9 juillet dès 19 h, pas moins de 70 curieux ont pu découvrir de quoi regorgeaient les six étals des exposants des communes alentour. Ici, pas de lait de brebis chinoise ni de concombre d'Espagne, il y a juste ce qui se fait dans un rayon de 50 km. Pendant que les artistes venus présenter un spectacle de cirque aéro- acrobaturistique *Cordes et Discordes...Cordiale!!!* s'échauffent, les discussions vont bon train, cela tient parfois à la réunion de voisins.

On demande des nouvelles du petit-dernier, on s'enquiert de la santé du grand-père. Pour les plus intrépides, il est même possible de raviver de lointaines notions d'anglais ou d'allemand scolaire au contact de campeurs néerlandais. L'ambiance est bonne enfant et détendue.

Les dégustations de fromages, de jus d'ananas et de pomme ouvrent l'appétit et l'on se laisse tenter par l'assiette composée de taboulé, salade et pain concoctée par William, cuisinier du *Resto'rond de Clairjoie*, le restaurant du camping. Cela permet de patienter avant que ne commence le show acrobatique. Petits et grands prennent place sur les bancs et assistent à d'époustouflantes prouesses aériennes. La soirée se termine agréablement et pas trop tard car ce ne sont pas les vacances pour tout le monde même si l'atmosphère et le lieu le laisse penser. Chacun se dit "vivement mardi prochain" et s'empresse d'aller consulter le programme des spectacles à venir sur le site [www.restorond.com](http://www.restorond.com).

**M.C**

## Ça s'est passé à Présilly

### Restaurons-nous au Resto'ronde de Clairjoie

Le dimanche 7 juillet à midi, le Resto'ronde de Clairjoie du Camping Le Terroir à Présilly a ouvert ses portes aux gourmets "d'ici et d'ailleurs" pour reprendre le slogan du camping tenu par Denis et Marie Genoud. Un cadre



relaxante, un peu Feng Shui". En ne comptant que cinq tables et en apprenant que le restaurant n'est ouvert que les dimanches midis et soirs ainsi que les lundis soirs, nous comprenons qu'il est indispensable de réserver. Pourquoi ne proposer que trois services? "Nous restons prudents et voyons si le succès sera au rendez-vous cet été. L'an prochain, si tout se passe bien, il n'est pas impossible que nous ouvrons plus fréquemment et sur une période plus longue. Nous avons choisi d'ouvrir les jours où, normalement, les autres restaurants sont fermés. Afin que ceux qui travaillent dans la restauration puissent, eux aussi, s'offrir un repas au restaurant!", ajoute le jeune cuisinier un brin malicieux.

Nous cherchons des yeux la carte du menu prévu pour la semaine suivante. Peine perdue il n'y en a pas. "N'insistez pas, je ne vous dévoilerai rien, même pas au téléphone. Ce sera la surprise totale. Le menu dépend des arrivages et de ce que les agriculteurs et éleveurs ont à proposer. Maintenant, si un ingrédient ne plaisait pas à un client, nous trouverions toujours un moyen de le contenter. Il faut juste qu'il nous dise ce qu'il ne souhaite pas manger. Nous suggérons aussi une option végétarienne. Les principes de chacun doivent être respectés. Nous ne voulons pas que l'invité se sente obligé de se forcer pour un plat qui ne lui convient pas. Enfin si un menu n'a pas bien marché le dimanche midi, nous nous adaptons et changeons la carte pour le soir. Tout le monde y trouve son compte, même les enfants auxquels nous servons des portions plus petites et moins relevées."

Quelle genre de clientèle est venue pour l'inauguration? "Contrairement à ce que vous croyez, ce n'était pas des campeurs mais plutôt des convives extérieurs. Nous comptons désormais sur le bouche-à-oreille. Après de bons retours, nous avons dû essuyer pas mal de refus, tout est déjà complet pour la semaine prochaine," se réjouit William. Mathieu et Marie, chargés du service, auront donc fort à faire les jours à venir et cela risque bien de durer si l'on en croit les commentaires qui fleurissent sur le réseau social Facebook!

Nous l'aurons bien compris, tous à nos souris et téléphones pour réserver rapidement une table au Resto'ronde de Clairjoie, un restaurant qui, sans nul doute, tournera rond!

Informations supplémentaires sur : [www.restorond.com](http://www.restorond.com) ou au 04 50 04 44 12

En pénétrant dans ce petit palace mongol, une sensation de paix et de sérénité nous envahit. Aucun angle saillant ni agressif, tout est circulaire même les tables. Nous nous sentons comme dans un cocon lumineux grâce à l'ouverture pratiquée dans le toit. "Nous voulions une ambiance claire,

relaxante, un peu Feng Shui". En ne comptant que cinq tables et en apprenant que le restaurant n'est ouvert que les dimanches midis et soirs ainsi que les lundis soirs, nous comprenons qu'il est indispensable de réserver. Pourquoi ne proposer que trois services? "Nous restons prudents et voyons si le succès sera au rendez-vous cet été. L'an prochain, si tout se passe bien, il n'est pas impossible que nous ouvrons plus fréquemment et sur une période plus longue. Nous avons choisi d'ouvrir les jours où, normalement, les autres restaurants sont fermés. Afin que ceux qui travaillent dans la restauration puissent, eux aussi, s'offrir un repas au restaurant!", ajoute le jeune cuisinier un brin malicieux.

Nous cherchons des yeux la carte du menu prévu pour la semaine suivante. Peine perdue il n'y en a pas. "N'insistez pas, je ne vous dévoilerai rien, même pas au téléphone. Ce sera la surprise totale. Le menu dépend des arrivages et de ce que les agriculteurs et éleveurs ont à proposer. Maintenant, si un ingrédient ne plaisait pas à un client, nous trouverions toujours un moyen de le contenter. Il faut juste qu'il nous dise ce qu'il ne souhaite pas manger. Nous suggérons aussi une option végétarienne. Les principes de chacun doivent être respectés. Nous ne voulons pas que l'invité se sente obligé de se forcer pour un plat qui ne lui convient pas. Enfin si un menu n'a pas bien marché le dimanche midi, nous nous adaptons et changeons la carte pour le soir. Tout le monde y trouve son compte, même les enfants auxquels nous servons des portions plus petites et moins relevées."

Quelle genre de clientèle est venue pour l'inauguration? "Contrairement à ce que vous croyez, ce n'était pas des campeurs mais plutôt des convives extérieurs. Nous comptons désormais sur le bouche-à-oreille. Après de bons retours, nous avons dû essuyer pas mal de refus, tout est déjà complet pour la semaine prochaine," se réjouit William.

Mathieu et Marie, chargés du service, auront donc fort à faire les jours à venir et cela risque bien de durer si l'on en croit les commentaires qui fleurissent sur le réseau social Facebook!

Nous l'aurons bien compris, tous à nos souris et téléphones pour réserver rapidement une table au Resto'ronde de Clairjoie, un restaurant qui, sans nul doute, tournera rond!

Informations supplémentaires sur : [www.restorond.com](http://www.restorond.com) ou au

04 50 04 44 12

Maeva COUTURIER



## Petites histoires d'eau

*Actuellement, dix bassins et lavoirs se cachent dans toute la commune de Présilly. On en trouve au Chef-lieu, au Petit-Châble, aux Hôteliers, à Pomier et à Bel Air. Certains sont encore en eau, d'autres plus. Certains sont en béton, d'autres taillés dans des blocs de calcaire. Certains sont bien entretenus, d'autres malheureusement laissés à l'abandon. Certains sont couverts, d'autres pas. Enfin, certains sont doubles, d'autres monoblocs. Par de chaudes journées d'été, il est agréable de partir à la découverte de ces petits monuments ruraux, sources d'anecdotes que les aînés natifs de Présilly nous ont relatées avec rires et émotion. Embarquons donc pour un voyage des plus rafraîchissants.*

La fabrication des bassins remonte au XIX<sup>ème</sup> siècle, ils étaient en pierre. Mais depuis 1922 et l'adduction d'eau, ils sont en béton. Jadis, ceux-ci étaient d'une grande utilité. Construits à proximité des fermes, ces derniers assuraient l'eau aux ménages et aux troupeaux. Bien souvent, il s'agissait de sources privées. De nombreux foyers possédaient une ou plusieurs vaches; le bétail était leur gagne-pain principal. L'eau claire des bassins servait donc d'abreuvoir pour les vaches mais les femmes venaient aussi remplir leur seaux pour la préparation des repas.

Une des plus anciennes habitantes de Présilly se souvient avoir accompagné à de nombreuses occasions sa mère au bassin du Bourillon qui se trouve au Chef-lieu. "Il était beaucoup plus grand avant. En fait, il y en avait deux. Je me rappelle que l'eau y était très fraîche. Beaucoup de bassins ont été réduits et même supprimés. Par exemple, celui de Beauregard et celui du cœur du Chef-lieu ont complètement disparu.", se désole cette fervente Présillienne. "Les soirs d'été, les familles venaient souper au Bourillon. Elles ne semblaient pas gênées par le tas de fumier entreposé juste à côté", révèle-t-elle sur un ton plus léger. A l'époque, une très belle tête de chèvre en cuivre crachait l'eau. Maintenant, ce n'est plus qu'un vulgaire tuyau en plastique." En effet, il était courant que l'on trouve un cheval ou tout autre animal en cuivre ou en bronze en guise de crachoir.

Au carrefour des Hôteliers, on découvre l'espace Dairain avec sa table, son banc et surtout son grand point d'eau dans lequel des poissons rouges ont élu domicile. "Il a été surnommé ainsi car la famille Dairain possédait le poulailler juste en face," nous explique-t-on. "Beaucoup de gens viennent se reposer ici. D'autres utilisent l'eau pour arroser leur jardin. Par contre, le bassin étant profond, il n'est pas recommandé aux jeunes enfants. Ils pourraient s'y noyer. Il serait peut-être judicieux d'y apposer une grille." La question de la sécurité partage. Les aînés de Présilly ne souhaiteraient pas voir les bassins munis de grillages. "C'était fréquemment le lieu de petits règlements de comptes. Un jour, au cours d'une dispute, un homme en a poussé un autre dans le bassin," se remémore-t-on.

### Les plus beaux bassins de présilly



Le bassin de « l'espace Dairain »



Le bassin de « Chez Gibus »



Le lavoir du Petit-Châble



Le lavoir des Hôteliers

### *Petites histoires d'eau (suite)*

Et que penser de la potabilité de l'eau déversée ? "Autrefois, tout le monde s'en moquait. De petits malins ne se gênaient pas pour subtiliser les pancartes "Eau non potable". On était moins regardants sur l'hygiène", sourit-on. Cette préoccupation sanitaire n'a plus lieu d'être concernant le bassin de "chez Gibus" car il a troqué son eau contre de la terre et un joli ornement floral. Cependant, celui de la "Rue des Bassins" est vide. L'eau coule-t-elle parfois ? "Depuis que je suis ici, je l'ai rarement vu déverser de l'eau mais je pense que si l'on ouvrait le compteur, cela fonctionnerait," nous assure une voisine. Il ne subsiste plus qu'une barre de fer. "Dans le temps, deux barres étaient nécessaires pour poser les seaux car il fallait que les plus volumineux puissent tenir en équilibre", se souvient un résidant du quartier. Seule une deuxième saignée dans la pierre reste le dernier témoignage d'une époque révolue.

Au sortir du village, le point d'eau du Bé d'Lé ( le bout de là en patois savoyard) va être rénové et remis en eau. "Il manquait une pompe ou il s'agissait de raccorder un tuyau, je ne sais plus", nous avoue un Présillien retraité. Une seule barre en fer. Autant de soin n'a malheureusement pas été apporté au point d'eau de Bel Air. L'eau y coule à faible débit, une grille rouillée obstrue l'ouverture et une barrière de bois pourri entoure ce bassin à l'abandon.

Face à l'entrée de l'Abbaye de Pomier, on peut apercevoir le petit bassin monobloc en pierre duquel les religieux et moines chartreux puisaient l'eau pour cuisiner la soupe. Aujourd'hui, il fonctionne toujours et un simple tronc de bois sert de crachoir.

En continuant notre périple vers le Petit-Châble, nous découvrons un très joli lavoir avec son double bassin granitique couvert d'une charpente neuve. Des arrangements floraux ornent cet endroit où il fait bon s'asseoir afin de s'abandonner à ses rêveries rythmées par le doux murmure de l'eau.

Jadis, les lavoirs avaient une fonction bien différente de celle des bassins. Ceux-ci ont été introduits en France par le courant hygiéniste du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les communes se sont toutes dotées de cet édifice rural à partir de 1850. Les femmes s'y retrouvaient pour rincer la lessive. Cette activité nécessitait une grande quantité d'eau. Les conversations allaient bon train, les rires fusaient. Cela permettait à ces mères de familles nombreuses d'ajouter un peu de gaieté aux corvées ménagères et à un quotidien morose puisque répétitif. L'on raconte qu'un jour, une femme venue rincer son linge fut bientôt interrompue par les cris de détresse de ses filles " Les pommes de terre brûlent". La mère dut abandonner sa tâche et éteindre le feu car sa progéniture n'avait pas été capable d'éviter cette petite catastrophe!

Un autre lavoir se trouve aux Hôteliers, il est également abrité et bien fleuri. Nous remarquons que le crachoir en forme de fleur est identique à celui du bassin du Béd'Lé. Ce lavoir n'a rien à envier à celui du Petit Châble et les écoliers qui y attendent leur car le matin peuvent être fiers d'avoir un arrêt d'autobus si bien entretenu.

Un peu plus loin, nous nous arrêtons devant un tout petit bassin à même le sol, celui de "chez le Beau". En pierre, d'un aspect assez simple, il n'en possède pas moins un certain charme.

Notre tour des bassins et lavoirs de Présilly s'achève. Nous remercions bien chaleureusement tous les intervenants qui ont permis la rédaction de cet article et qui ont accepté de nous confier leurs souvenirs sur ces bassins et lavoirs. Ils se reconnaîtront.

Maeva COUTURIER

## Etat-civil

### Naissances

- **Lina SCHNYDER**, fille d'Anne et de Xavier est née le 10 janvier 2013
- **Clémence PADELLEC**, est née le 28 avril 2013
- **Loélie DURAND**, fille de Delphine et Guillaume est née le 20 juin 2013
- **Jessica DUPERRET**, fille de Valérie et Sébastien est née le 3 juillet 2013

### Mariages

- **Delphine EMMENEGGER** et **Guillaume DURAND** se sont unis le 20 avril
- **Céline LEMMO** et **Yannick BRAND** se sont unis le 13 juillet
- **Delphine MAYEN** et **Olivier TOOLE** se sont unis le 30 août

### Décès

Il y a eu ces derniers mois beaucoup de décès dans la commune. Nous assurons toutes les familles de notre sympathie.

- **Edwak KADEJA** est décédé le 17 mars à Annemasse. Salarié à l'usine d'aluminium, il a été un grand sportif et un grand marcheur.
- **Georgette BOCQUET** est décédée le 3 avril à Présilly. Elle a longtemps participé et animé le club des Aînés.
- **Maurice BOUTET** est décédé le 8 avril à St-Julien. Il était le père de Mme Mégevand.
- **Jeanine SAPPEY** est décédée le 26 mai à St-Julien. Originaire de Présilly elle vivait à Saint-Julien.
- **Fernande DEVOILLE** est décédée le 26 juin à Présilly. Elle a travaillé plusieurs années à la mairie.

#### Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
École primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

#### La Mairie

97, Route du Bé D'Le  
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50  
Télécopie : 04 50 04 55 61

[www.presilly.fr](http://www.presilly.fr)  
Ouverture au public :  
Lundi de 10h à 12h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 15h à 19h

#### Etablissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au pays des p'tits poux »  
Immeuble Les Capucines  
157, Les Prés Bois  
74580 Viry  
04 50 04 76 84

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

#### Centre de loisir Récréa

88, route du Petit Châble  
74160 Présilly  
04 50 38 52 83

#### MJC de Viry

140, rue Villa Mary  
74580 Viry  
04 50 74 57 49  
mjcviry74@gmail.fr  
[www.mjcviry74.fr](http://www.mjcviry74.fr)

#### Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67  
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00  
Fermée dimanches et jours fériés

### téléphones utiles

**pompiers 18**

**SAMU 15**

**Gendarmerie :17**

**Hôpital de St-Julien : 04.50.49.65.65**

**Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11**